

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre,

La Banque de France dont le siège social est 31, rue Croix des petits champs 75001 Paris, représentée par Monsieur Jean Luc Vatin, agissant en qualité de Directeur du FNCF,

ci-après dénommée « Banque de France »

de première part

et

Monsieur Joël Touvron, demeurant Résidence le Weekend, Avenue des Calanques 13260 Cassis,

ci-après dénommé « Monsieur Touvron »

de seconde part

Il est d'abord exposé ce qui suit :

Monsieur Touvron, a développé un système informatique de cohérence national exclusivement numérique sous contrôle temps réel des informations, permettant l'automatisation et l'industrialisation de la sécurité des chèques.

Divers échanges ont eu lieu entre les parties, dans le cadre desquels, Banque de France a finalement pris la décision de ne pas reconnaître les travaux préalables de Monsieur Touvron ainsi que ses droits d'auteur.

Monsieur Touvron estime que les conditions dans lesquelles Banque de France a pris cette décision font de celle-ci une faute justifiant réparation.

De son côté, Banque de France estime ne pas s'être engagée en quelque manière envers Monsieur Touvron et en conséquence avoir une quelconque responsabilité envers lui.

Ceci exposé, les parties sont convenues de ce qui suit :

1. Sans que cela constitue une quelconque reconnaissance de responsabilité, Banque de France s'engage à verser à Monsieur Touvron, une somme à définir, correspondante à ses années de travail, moyennant l'engagement mentionné au paragraphe 2 ci-après.
2. En contrepartie du versement visé au paragraphe 1 ci-dessus, Monsieur Touvron renonce définitivement à réclamer à Banque de France une quelconque réparation au titre des droits d'auteur et des relations ayant existé entre eux au sujet du système permettant l'industrialisation de la sécurité des chèques visé au préambule, et se déclarent remplis de tous leurs droits à ces titres.
3. Le présent protocole est soumis aux dispositions des articles 2044 et suivants du code civil.

Fait à _____ le _____

En deux exemplaires

Pour Banque de France

Pour Monsieur Touvron

M. Jean Luc Vatin

M. Joël Touvron